

**Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)**

\*\*\*

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;  
Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le  
fonctionnement de la Commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 1, montée des Vignes à Bous se caractérise comme suit :

La ferme (GEN) sise 1, montée des Vignes, communément appelée « Richterhaus », se compose d'une imposante maison d'habitation et d'une annexe agricole. A l'époque de construction l'immeuble se trouvait à l'extrémité orientale de la localité tandis que de nos jours il est plutôt situé au centre de Bous. Comme l'indique le nom de la rue, celle-ci est située dans une montée en direction des vignes. Son nom de « Richterhaus » vient sans doute du fait que la maison appartenait à la famille Thorn qui y habitait à l'époque de construction et exerçait la fonction de juge (SOC).

La grande maison d'habitation est implantée le long de la rue, bien que sa façade principale se trouve dans le mur pignon donnant sur la cour devant l'immeuble. Cette cour, partiellement pavée, est ouverte vers le rue (au début du XIX<sup>e</sup> siècle il s'agissait encore du domaine public) et elle est bordée par la maison au nord, l'annexe agricole à l'ouest et un bâtiment voisin au sud.

Tandis que les bases de la maison d'habitation remontent à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, l'annexe date du début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. La maison a connu des agrandissements, des transformations et des rénovations tout au long des siècles. De chaque période de construction des éléments/traces restent visibles<sup>3</sup> (AUT/EVO/RAR). Différentes autres annexes et remises ont été ajoutées au cours du XX<sup>e</sup> siècle entre et derrière les bâtiments historiques, mais elles ne présentent pas d'intérêts historiques ou architecturaux.

La façade principale de l'immeuble s'élève sur deux niveaux plein et un troisième niveau en combles<sup>4</sup> et elle se divise de manière irrégulière en trois à cinq travées présentant des fenêtres aux encadrements rectangulaires en pierre naturelle. Celles du premier étage datent du XVI<sup>e</sup>, celles du deuxième étage du XVII<sup>e</sup>, celles du rez-de-chaussée de la fin XVIII<sup>e</sup>/début XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. La façade latérale droite s'élève sur un niveau et présente quelques ouvertures irrégulières. La façade latérale gauche s'élève sur deux niveaux et présente deux ouvertures donnant accès à la remise ajoutée ultérieurement en fermant l'espace entre la maison et l'annexe agricole. Quant à la façade postérieure, elle ne présente pas d'ouvertures puisqu'un immeuble voisin y est accolé depuis le

---

<sup>1</sup> Une analyse dendrochronologique a daté des bois de la charpente vers 1580-1595.

<sup>2</sup> L'analyse historique / en archéologie du bâti établie en 2019 par le bureau d'étude Thomas Lutgen date l'annexe agricole vers l'année 1904. Sur les documents de l'Administration du Cadastre et de la Topographie (case-croquis n°2226) le bâtiment apparaît avec l'exercice de 1913 – mais sous forme carrée et non pas rectangulaire telle qu'aujourd'hui. Il est probable que l'annexe a été agrandie ultérieurement, peut-être au début des années 1950, lorsque la maison a également connu des transformations.

<sup>3</sup> L'analyse historique aborde plus en détail les différentes phases de construction et de transformation.

<sup>4</sup> A l'époque de construction cet troisième niveau était peut-être aussi un niveau plein, mais des transformations tout au long des siècles ont changé l'apparence de cet étage et de la toiture (voir analyse historique).

début du XIX<sup>e</sup> siècle. L'ensemble est couvert par une toiture à deux pans avec une croupette au-dessus du pignon.

La substance bâtie et les éléments historiques à l'intérieur de la maison remontent aux différentes phases de construction et de transformation (AUT/PDR/EVO). Ainsi, les murs porteurs et les divisions intérieures datent partiellement de l'époque de construction de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Il en est de même pour l'escalier en colimaçon, les encadrements des portes en pierre calcaire et les vestiges de la grande salle représentative au premier étage dont témoignent notamment les poutres sculptées du plafond. Au XVII<sup>e</sup> siècle, peut-être après des dommages de guerre en 1659, le deuxième étage et les combles sont reconstruits. En témoignent notamment la baie jumelée dans la façade principale, même si de nos jours la partie droite est murée. À la fin du XVIII<sup>e</sup> / début XIX<sup>e</sup> siècle l'ensemble a connu une autre grande phase de transformation<sup>5</sup>. En témoignent surtout le carrelage en damier du couloir et de la cuisine ainsi que le fumoir.

En 1875/76 la maison reçoit une nouvelle toiture et certains nouveaux revêtements de sol en bois. En 1904 et 1952 quelques pièces reçoivent des dalles en béton avec poutres métalliques.

L'annexe agricole, qui abrite des étables au premier niveau et une grange à l'étage, a été érigée au début du XX<sup>e</sup> siècle en retour d'équerre par rapport à la maison. Elle est construite en pierre naturelle et les encadrements originaux sont en briques, à savoir ceux du portail de grange, d'une porte et d'une fenêtre. Deux autres fenêtres d'étable, ajoutées vers les années 1950, ne présentent pas d'encadrements. (AUT/PDR)

L'ensemble qui a été transformé, agrandi et rénové tout au long des siècles se distingue non seulement par son imposant gabarit mais aussi par son âge. En effet, il n'est pas commun qu'un immeuble présente une substance bâtie aussi âgée (bien que dans la région de la Moselle c'est un peu plus fréquent que dans le reste du pays). La maison d'habitation n'a évidemment pas conservé son authenticité intégrale de son époque de construction, mais les différents éléments des différentes phases de son évolution sont conservés authentiquement. En outre, l'immeuble est d'une grande importance pour la localité. Ainsi, l'ensemble présente un intérêt public d'un point de vue historique et architectural.

Remplis les critères : authenticité (AUT), genre (GEN), rareté (RAR), période de réalisation (PDR), histoire sociale ou des cultes (SOC), évolution et développement des objets et sites (EVO).

---

<sup>5</sup> Sur la carte de Ferraris (1771-1778) il s'agit encore d'un ensemble implanté en L. Cependant, il ne reste pas de traces de la partie qui partait en retour d'équerre vers le nord. Sur un plan historique de l'Administration du Cadastre et de la Topographie daté de 1810 la forme en L a disparu, mais les pièces ajoutées à l'est, longeant la rue, ne sont pas encore en place. Seul un petit-avant corps, peut-être four, est visible. Ensuite, sur le plan parcellaire de 1830 la maison a pris la forme qu'elle a gardé jusqu'à nos jours.

**La COPAC émet un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 1, montée des Vignes à Bous (no cadastral 2206/7996). 13 voix pour un classement et 1 abstention.**

Présent(e)s: Alwin Geimer, Beryl Bruck, Christina Mayer, Claude Schuman, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, John Voncken, Marc Schoellen, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Patrick Bastin, Ruud Priem, Sala Makumbundu.

Luxembourg, le 17 mai 2023